



Cowansville

AVIS PUBLIC

Avis de demande d'autorisation de démolition

ADRESSE : 142 - 144 RUE CAROLINE

AVIS public est par les présentes, donné que les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au Règlement numéro 1920 relatif à la démolition d'immeubles, le comité de démolition se réunira le lundi, **11 août 2025 à 16 h**, salle du conseil située au 220, place Municipale, afin de statuer sur une demande de certificat d'autorisation de démolition relative à l'immeuble portant les adresses 142-142A et 144, rue Caroline prévoyant la démolition de deux bâtiments principaux et du bâtiment accessoire.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis ou du présent affichage sur l'immeuble concerné, et au plus tard le 9 août 2025, faire parvenir une opposition écrite et motivée à l'adresse suivante :

Demande de démolition

a/s Julie Lamarche, greffière
220, place Municipale
Cowansville QC J2K 1T4
hvgreffe@ville.cowansville.qc.ca

Donné à Cowansville, ce 30 juillet 2025.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA